

## Fiche de synthèse sur le heurt du pont de l'autoroute A47 par le bateau à passager Bellefleur survenu le 10 octobre 2015 sur le Rhône à Ternay (69)

Par décision en date du 12 octobre 2015, une enquête technique a été ouverte suite au heurt d'une pile du pont de l'autoroute A47 sur la commune de Ternay (69), survenue le 10 octobre, vers minuit, par le bateau à passagers Bellefleur naviguant sur le Rhône avec plus d'une centaine de passagers à son bord en direction du sud.

Quinze passagers ont été légèrement blessés. Les structures avant du bateau ont été enfoncées sur quelques mètres mais il n'y a pas eu de voie d'eau, et le bâtiment a pu rejoindre le port de Vienne pour débarquer l'ensemble des passagers et équipage.





Certaines données recueillies auprès de l'équipage et des personnels de la compagnie permettent de décrire le déroulement de l'accident :

> après le passage du pont SNCF positionné à environ un kilomètre en amont du pont autoroutier, le bâtiment Bellefleur se prépare à croiser un bateau naviguant en sens inverse. Les personnes de quart des deux bateaux s'accordent par radiocommunication sur un croisement tribord-tribord;





- > ayant un bon écho radar sur celui-ci, le Bellefleur s'écarte à bâbord ; la manœuvre conduit le Bellefleur à s'approcher trop près d'un espar de couleur verte en rive gauche positionné à mi-chemin entre le pont SNCF et le pont autoroutier ;
- > le bateau Bellefleur percute la balise à l'avant-gauche, et sous le choc la plie ;



- ➤ le second capitaine, qui était aux commandes à la timonerie, a alors ralenti et débrayé les moteurs. Voyant la pile de pont se rapprocher, il aurait disposé les propulseurs orientables en manuel en marche arrière. Il a augmenté la vitesse des moteurs ;
- > mais il semble que le pilote soit resté en mode automatique avec une propulsion vers l'avant ; le Bellefleur a alors accéléré vers l'avant et heurté la pile du pont autoroutier avec une vitesse d'environ 20 km/h :





Les enquêteurs n'ont cependant pas pu obtenir d'autres données pertinentes qui puissent aider à la compréhension et à l'analyse des circonstances de cet accident au-delà de ces faits

En conséquence, la présente fiche a été établie aux fins de conclusion de l'enquête.